



Société Française d'Orthopédie Pédiatrique

Bureau de la SoFOP

Président :

Jérôme Sales de Gauzy

Secrétaire Général :

Franck Launay

Secrétaire Adjoint :

Yan Lefèvre

1^{er} Vice-Président :

Bruno Dohin

Trésorier :

Franck Accadbled

2^{ème} Vice-Président :

Pierre Journeau

Membres :

Aurélien Courvoisier

Vincent Cunin

Membre étranger :

Pierre-Louis Docquier

Ancien Président :

Jean-Luc Jouve

Alice Fassier

Sébastien Pesenti

Marseille, 14 avril 2020

Objet : Priorisation des gestes chirurgicaux lors de la reprise d'activité

La reprise des activités chirurgicales après la phase de confinement devrait se faire de façon très progressive. Les interventions chirurgicales qui ont été annulées depuis le début du confinement devront être reprogrammées. Cela nécessite une réorganisation du programme opératoire déjà établi au cours des prochains mois pour tenir compte des patients annulés qui risquent de devenir plus urgents par rapport à des patients déjà programmés, qui seraient susceptibles d'être reportés sans conséquence fonctionnelle ou perte de chance pour ces derniers. Conscient de l'effort supplémentaire qui sera demandé aux équipes chirurgicales et anesthésiques ainsi qu'au personnel non médical et afin d'harmoniser au mieux la reprise des activités, la SOFOP propose de hiérarchiser les interventions chirurgicales en 4 niveaux.

Niveau 1 : prise en charge urgente

- Fractures déplacées
- Fractures ouvertes
- Luxations
- Explorations de plaie
- Syndrome de loge
- Rachis traumatique instable avec ou sans complication neurologique
- Infections ostéo-articulaires
- Infection aiguë post-opératoire
- Ablation de matériel menaçant la peau ou extériorisé
- Epiphysiolyse instable

Secrétariat de la SoFOP :

Franck Launay

Service des Urgences Pédiatriques, Hôpital La Timone

264 rue St-Pierre, 13385 Marseille cedex 5

Mail : franck.launay@gmail.com

Téléphone : 06 84 50 17 97



Société Française d'Orthopédie Pédiatrique

- Tumeurs malignes en fin de chimiothérapie pré-opératoire
- Biopsie de tumeur à fort risque de malignité

Niveau 2 : prise en charge à perte de chance potentielle si le report est supérieur à 3 mois.

- Epiphysiodèses et ablation de matériel d'épiphysiodèse
- Tumeurs osseuses agressives
- Luxation congénitale de hanche
- Malformations des mains et des pieds
- Complications d'une ostéosynthèse
- Epiphysiolyse stable

Niveau 3 : prise en charge à perte de chance potentielle si le report d'intervention est supérieur à 6 mois.

- Chirurgie des déformations de la colonne vertébrale avec un potentiel de croissance restant
- Ostéotomies avec un potentiel de croissance restant
- Chirurgie méniscale
- Chirurgie ligamentaire
- Tumeurs osseuses non agressives
- Malformations des membres supérieurs et des membres inférieurs (hors mains et pieds)

Niveau 4 : prise en charge non urgente. Perte de chance potentielle si le report est supérieur à 1 an.

- Chirurgie des déformations de la colonne vertébrale avec une croissance terminée
- Ostéotomies avec une croissance terminée
- Ablation de matériel d'ostéosynthèse ne menaçant pas la peau (sauf épiphysiodèse)

Franck LAUNAY

Secrétaire Général de la SoFOP

Secrétariat de la SoFOP :

Franck Launay

Service des Urgences Pédiatriques, Hôpital La Timone

264 rue St-Pierre, 13385 Marseille cedex 5

Mail : franck.launay@gmail.com

Téléphone : 06 84 50 17 97